

CHAMBRE DES NOTAIRES 06

Start-up : le notaire, l'accélérateur discret

START-UPS: THE NOTARY, THE DISCREET ACCELERATOR



© The under studio



VOS IDÉES VONT VITE.
NOUS AUSSI.

Dans une start-up, tout va vite : création, recrutements, financements, puis croissance. Les entrepreneurs sollicitent l'avocat ou l'expert-comptable ; le notaire est souvent consulté trop tard. Or il intervient là où la vitesse fragilise : quand il faut poser un cadre fiable sans freiner le développement.

Pour être sollicité en amont, « le notaire doit donc rendre son utilité plus visible et élargir ses interventions », précise Me Laurent Libouban, président de la Chambre des notaires des Alpes-Maritimes (mandat depuis mai 2025) qui s'est donné comme mission d'accompagner les mutations du métier : « Bien qu'officiers publics et ministériels, les notaires sont, pour la plupart, devenus des chefs d'entreprise. » D'où une priorité pour la chambre de diversifier l'accompagnement, au-delà de l'immobilier et du droit de la famille, afin de répondre aux besoins des créateurs.

Et pour les start-up cet accompagnement doit se faire dès l'amorçage. « Le financement initial du projet passe souvent par une donation parentale », avance Me Libouban. Mais en présence de frères et sœurs, celle-ci peut être analysée comme une avance sur héritage et réévaluée lors de l'ouverture de la succession : si l'entreprise prend de la valeur, le différend familial peut devenir majeur. « Une donation-partage permet d'anticiper et de sécuriser les équilibres », rassure le président de la chambre. L'après-soi doit également être pensée. Le mandat à effet posthume permet de désigner

une personne de confiance pour gérer temporairement l'activité dans l'intérêt des héritiers (souvent mineurs) en cas de décès du dirigeant : décisions urgentes, paiement des salariés, préservation de la valeur, puis transmission ou cession dans de bonnes conditions.

Enfin, le régime matrimonial se traite lui aussi dès la création : selon le régime, un conjoint peut revendiquer une part de l'entreprise en cas de séparation. Se poser la question tôt, c'est éviter qu'un événement privé ne fragilise le capital.

Associer le notaire tôt, c'est convertir la rapidité en sécurité juridique.

Une logique qui traduit l'évolution du notariat : renforcer la sécurité juridique des projets, y compris dans les univers les plus innovants, notamment sur l'IA et les cryptoactifs.

In a start-up, everything happens quickly: creation, recruitment, financing, then growth. Entrepreneurs seek the advice of lawyers or accountants; notaries are often consulted too late. However, notaries intervene where speed can be a weakness: when a reliable framework needs to be established without slowing down development. To be called upon early on, 'notaries must make their usefulness more visible and broaden their scope of intervention,' says Laurent Libouban, president of the Alpes-Maritimes Chamber of Notaries (in office since May 2025), who has made

it his mission to support changes in the profession. Hence the chamber's priority to diversify its support beyond real estate and family law.

And for start-ups, this support must begin at the very outset. 'The initial financing of the project often comes from a parental donation,' says Mr Libouban. But in the presence of siblings, this can be analysed as an advance on inheritance and re-evaluated when the estate is opened: if the company increases in value, the family dispute can become significant. 'Une donation-partage allows you to anticipate and secure the balance,' reassures the president of the chamber.

A posthumous mandate should also be considered. This allows you to appoint a trusted person to temporarily manage the business in the interests of the heirs (often minors) in the event of the director's death: urgent decisions, payment of employees, preservation of value, then transfer or sale under favourable conditions.

Finally, the matrimonial regime must also be dealt with at the time of creation: depending on the regime, a spouse may claim a share of the business in the event of separation. Addressing this issue early on prevents a private event from undermining the capital.

Involving a notary early on means converting speed into legal certainty. This approach reflects the evolution of the notarial profession: strengthening the legal certainty of projects, including in the most innovative fields, particularly AI and cryptoassets.

contact@chambre06.notaires.fr